

LE MOT DU MAIRE

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

Après deux années de crise sanitaire nous avons tous espéré rentrer dans une période apaisée.

Malheureusement une triste page de l'histoire vient de s'ouvrir.

Un vent mauvais souffle sur l'Europe et sur le monde.

Malgré les tentatives de médiation de tout horizon, L'Ukraine, à la limite des portes de l'Europe, est désormais en guerre. Il ne s'agit pas uniquement d'un conflit Ukraine-Russie, cette horreur appelée « guerre » concerne le monde entier. Elle menace la sécurité européenne et bouleverse la stabilité du monde. Elle a d'ores et déjà engendré la perte de nombreuses vies humaines et des souffrances considérables, y compris pour les populations civiles. Nous avons une pensée pour le peuple Ukrainien, pour ces enfants, ces femmes et ces hommes si courageux. L'appel à la solidarité est lancé.

De notre côté, nous avons déjà ressenti les conséquences économiques de cette guerre, et l'inquiétude de la flambée des prix grandit.

Le mois de Mars sera pour la municipalité celui de la préparation budgétaire 2022. Lors du prochain conseil municipal nous serons amenés à statuer sur les subventions aux associations locales. Les grandes orientations de ce nouveau budget seront bien entendu en direction de l'amélioration de votre cadre de vie. Nous espérons pouvoir obtenir les subventions nécessaires à certains investissements et continuerons à maîtriser les dépenses de fonctionnement.

Je forme le vœu que le vent de la paix vienne souffler sur le monde.

Restant à votre disposition

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LELEU

INFORMATIONS

PERMANENCE DES ÉLUS

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous. Veuillez contacter le secrétariat de mairie au 03.22.60.39.60

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte les :

- Mardi de 15h30 à 17h00
- Jeudi de 17h00 à 18h00

MAISON POUR TOUS

Permanence pour les locations de salle le **samedi de 11h30 à 12h30, 09.71.04.12.13 ou 06.19.35.34.33.**

AIDE JURIDIQUE

En partenariat avec Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

Pas de permanence en mars.

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de **9h à 17h du 1^{er} novembre 2021 au 31/03/2022.**

RAMASSAGE DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts en mars s'effectuera les jeudis 17 et 31 puis reprendra de façon hebdomadaire à partir du 7 avril.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : mardis 2-9-16-23 et 30 mars

Bac jaune : vendredis 12 et 26 mars

Bac Verres : vendredis 5 et 19 mars

DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte aux horaires suivants du 1^{er} novembre 2021 au 14 avril 2022 :

Lundi 13h30 - 17h00

Mardi 13h30 - 17h00

Mercredi 13h30 - 17h00

Jeudi 13h30 - 17h00

Vendredi 9h00- 12h00/13h00 - 17h00

Samedi Ouverture en continue de 9h00 à 17h00

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 6 mars : Sophie BONHOMME, Johann LHERNAULT et Hélène WATTRE

Le 13 mars : Florence DUBUS et Aline CHALVET

Le 20 mars : Lucie FLICOURT

Le 27 mars : Sylvie LEFORT

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans **entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2022** devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

INTRAMUROS

Découvrez une nouvelle application à télécharger gratuitement sur votre mobile ou tablette pour consulter les événements, actualités et informations essentielles concernant votre commune.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En mairie

Par internet sur service-public.fr

Par courrier (formulaire CERFA

*N°12669*02 à télécharger sur service-public.fr)*

*Il faudra prévoir un justificatif d'identité et
un justificatif de domicile*

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

Les personnes ayant changé d'état civil, divorce ou mariage (nom d'usage) doivent le signaler également.

Pour voter aux prochaines élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, inscrivez-vous en mairie jusqu'au 4 mars 2022. Pour les inscriptions réalisées en ligne, la date limite a été fixée au 2 mars 2022.

URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le **GNAU SVES** (**G**estion **N**umérique des **A**utorisations d'**U**rbanisme) est ouvert pour les particuliers afin de permettre les dépôts en ligne de demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire ...).

Ce portail lié aux communes, permet aux pétitionnaires d'effectuer différentes démarches telles que :

- S'informer sur les divers règlements, zonages applicables à la collectivité et sur les notes d'urbanisme.
- Créer un ou plusieurs dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme
- Saisir et suivre une demande d'urbanisme en intégralité

Sur le site internet du **GNAU** (aussi accessible sur le site de la Communauté de Communes du Vimeu), vous créez votre compte (ou vous passez par

FranceConnect) et vous effectuez à votre demande d'urbanisme en ligne (dépôt du dossier et des pièces à fournir).

Sur le site (ou via service-public.fr) le module **AD'AU** (Assistances aux demandes d'autorisations d'urbanisme) vous permettra d'obtenir une aide pour formuler votre demande et préparer vos pièces à fournir.

Votre demande sera transmise au service urbanisme de la mairie.

Vous n'aurez plus à vous déplacer et vous pourrez suivre votre dossier en cours par la réception de mails vous signalant l'avancée de votre demande.

Toutefois, le service urbanisme de la commune reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et effectuer un dépôt papier de votre demande.

Lien via la CCV :

<https://gnau18.operis.fr/vimeuindustriel/gnau/#/>

LES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Le Club des retraités dynamiques de Fressenneville a repris les après-midi dominos depuis le 17 février.

Les repas du mercredi ont également repris. Pour tous renseignements, contacter le Président au 03.22.26.85.89

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN MOULIN POUR L'ANNÉE 2022 - 2023

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée de septembre 2022, pour les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants nés en 2017 et en 2018 auront lieu en deux temps :

1. A la mairie pour retirer un certificat d'inscription auprès de Mr Dacheux. Merci de bien vouloir vous y rendre avec **le livret de famille** et le **carnet**

de santé de votre enfant tous les **Jeudis de 17h à 18h** (permanence de Mr Dacheux) ou sur rendez-vous (tél. mairie : 03.22.60.39.60)

A savoir que depuis le 1^{er} janvier 2018, onze vaccinations sont obligatoires. Ces onze vaccinations sont pratiquées, sauf contre-indication médicale reconnue et, sont exigibles pour l'entrée à l'école maternelle pour tout enfant né à partir du 1^{er} janvier 2018. Lors de l'inscription, si une ou plusieurs vaccinations manquent, une inscription provisoire est faite. Il est demandé à la famille ou aux responsables légaux de fournir dans les trois mois un document attestant du début de la mise à jour de ces vaccinations.

En l'absence de ce document, l'enfant ne peut plus être admis à l'école maternelle.

Précision : La rentrée des élèves de la Toute Petite Section (enfants nés avant le 31 août 2020) n'est possible que si l'enfant est propre. La rentrée peut se faire jusqu'en janvier 2023 mais il est souhaitable de procéder dès maintenant à l'inscription aux dates indiquées ci-contre.

2. A l'école maternelle en contactant la Directrice de l'école maternelle le jeudi de 16h30 à 17h15 au 03.22.30.34.64 pour prendre un rendez-vous afin de procéder à l'inscription de votre enfant.

Les documents qui devront être apportés à l'école lors de l'inscription seront le **certificat d'inscription** remis par la mairie et **la copie des vaccinations**.
Merci.

INCIVILITÉS

Suite au signalement de déjections canines dans le parc de jeux pour enfants au complexe Maurice Petit, nous portons à votre connaissance :

QU'IL EST INTERDIT de laisser un animal errer en tout point de la voie publique, dans un parc, dans un jardin, de laisser circuler un chien sur la voie publique en

zone urbaine, non tenu en laisse. Une attention particulière sera portée dans le domaine et toute situation d'infraction constatée sera systématiquement relevée et punie d'une amende (article R. 633-6 du Code Pénal, natinf 26512) d'un montant de 68€ à l'encontre du contrevenant.

Nous souhaitons pouvoir compter sur la compréhension de chaque citoyen.

RESTAURATION SCOLAIRE

Votre enfant fréquente la restauration scolaire de la commune, vous pouvez désormais accéder aux menus et à toutes les actualités sur votre smartphone ou tablette en scannant le QR Code suivant :



VIMOBILE

Vimobile est un service de transport solidaire et bénévole pour les habitants du Vimeu

Le principe du transport solidaire est de mettre en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour les aider dans leurs besoins du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches, ...).

Le transport solidaire va bien au-delà d'un transport d'un point A à un point B : c'est également l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de rompre l'isolement des personnes âgées et de

créer un réel lien social sur notre territoire. C'est une solution de mobilité solidaire et durable qui répond efficacement aux problématiques de mobilité rencontrées par certains habitants des territoires périurbains et ruraux.

Les conducteurs sont bénévoles. Ils reçoivent une indemnisation kilométrique à hauteur du coût d'usage de la voiture. Ils ne perdent pas d'argent, mais n'en gagnent pas non plus ! il s'agit tout simplement de bénévolat !

Comment ça roule ?

Je souhaite bénéficier du transport solidaire...

- Vous avez des difficultés pour effectuer vos déplacements.
- Vous êtes retraités, personnes en situation de handicap, famille en situation de précarité sociale, personne dans une démarche de réinsertion professionnelle.
- Vous disposez de ressources limitées.
- Vous disposez de ressources supérieures au barème CAF.

Les tarifs seront adaptés à vos revenus (entre 0,20 € et 0,40 €/km effectué).

Il vous sera demandé : votre permis de conduire, le contrôle technique de votre véhicule en cours de validité ainsi qu'une attestation d'assurance automobile.

Je souhaite devenir conducteur bénévole...

- Vous souhaitez consacrer du temps à une action d'entraide et de solidarité.
- Vous disposez d'un véhicule et acceptez de l'utiliser pour transporter des personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité.

Vous serez sollicité en fonction de vos disponibilités.

Pour chaque kilomètre parcouru, un défraiement de 0,40 €, non imposable, vous sera versé.

Procédure :

1. Le demandeur contacte en amont l'EA de Woincourt pour constituer un dossier (cotisation de 5€/an/famille)
2. Le demandeur contacte la plateforme au 07.48.88.37.51 pour une demande de déplacement 48h avant minimum
3. La plateforme centralise la demande et confirme au demandeur la prise en charge une fois le déplacement organisé avec un conducteur bénévole
4. Au départ du déplacement, le demandeur règle le conducteur
5. Au jour et à l'heure convenus, un conducteur bénévole prend en charge le demandeur chez lui et le transporte à l'endroit souhaité

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Vous trouverez au secrétariat de mairie ou sur le site internet de la commune : www.fressenneville.fr, le programme du mois de mars pour les ateliers des Relais Petite Enfance de la CCV.

CABINET D'INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Nouveau à Fressenneville : un cabinet d'infirmières libérales s'est installé 18 rue Jean Jaurès. Il regroupe Mesdames FLICOURT Lucie et MANFRONI Florine joignables au 06.44.17.33.22.

LA CHEAPERIE

L'association du Secours Catholique à Chepy, 12 rue du Bois, a laissé sa place à « LA CHEAPERIE », une boutique de vêtements et accessoires de seconde main, assurant un service de recyclerie, de couture et de blanchisserie. Ouvert du mardi au vendredi de 13h00 à 17h00. Tél : 06.38.02.66.59



SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE



30-32 Chaussée Marcadé ABBEVILLE
03.22.24.10.04
contact@lentraidefamiliale.fr
www.lentraidefamiliale.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Objectifs :

- Aider aux actes essentiels de la vie
- Veiller à la sécurité de l'usager
- Accompagner dans les activités sociales
- Accomplir les tâches courantes de la vie
- Garantir la sécurité de vos enfants

CCMO MUTUELLE

Nous vous rappelons qu'une offre d'adhésion à une mutuelle collective est possible en mairie, une convention ayant été signée avec la mutuelle CCMO qui a une politique tarifaire la plus mesurée et la plus juste possible afin de permettre au plus grand nombre de posséder une couverture santé.

Pour tous renseignements et demande d'adhésion, venez rencontrer Madame BEURAIN Sylviane en mairie le mercredi sur RDV de 17h à 18h.

PARC NATUREL RÉGIONAL BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

Le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime organise des réunions publiques de présentation du **PNR Rénov'Habitat** et des aides financières disponibles :

- à la mairie de Moyenneville les 8/03 - 5/04 - 03/05 - 14/06
- à la mairie d'Huchenneville les 22/03 - 19/04 - 17/05 - 14/06
- à la CCV les 01/03 - 15/03 - 29/03 - 12/04 - 26/04

Mairie de Fressenneville N° 87 – MARS 2022

Inscription par téléphone au 0 801 033 033 (N° vert, service et appels gratuits)

PNR Rénov' Habitat est le nouveau service local pour poser toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre logement.

IDÉE SORTIE

SOIRÉE CABARET

La Maison pour Tous organise une soirée cabaret en hommage à la chanson française « Ces voix qui nous ont quittées » le :

Vendredi 11 mars à 21h.

Entrée à 10 €.

Animation assurée par Virginie Cochez.
Réservations au 06.19.35.34.33 ou 06.74.87.54.58.

TOURNOI FUTSAL

L'équipe espaces verts de l'ESAT de Pendé organise un tournoi de futsal (ou foot en salle) le jeudi 14 avril à partir de 9h00 au gymnase de Fressenneville.

Pour tous renseignements, contacter Monsieur LEDOUX François au 06.22.49.04.57

DINER-CONCERT

Les Heures Musicales de la Vallée de la Bresle organise au restaurant du Temps Perdu à Saint-Quentin-Lamotte le : vendredi 4 mars à 19h30, un repas et un concert pour 28 € hors boissons.



Animation assurée par Hélène GRANDSIRE (voix et piano).

Réservation indispensable 03.22.60.70.06 ou par mail contact@hotel-le-temps-perdu.com

IPNS

INSERTION **PROFESSIONNELLE ET** **EMPLOI**

PORTES OUVERTES

Votre enfant souhaite poursuivre sa scolarité mais aussi découvrir le monde du travail par les stages ?

La Maison Familiale et rurale de Oisemont, 14 rue Roger Salengro propose des formations en alternance.

Pour plus de renseignements, participez aux portes ouvertes les :

- Vendredi 18 mars de 17h00 à 20h00
- Samedi 19 mars de 9h00 à 12h00
- Vendredi 8 avril de 17h00 à 20h00
- Samedi 14 mai de 9h00 à 17h00

Ou sur rendez-vous au 03.22.25.12.50 du lundi au vendredi.

PARCOURS EXPERIENCE 3D

Au vu du taux de chômage en hausse dans les Hauts-de-France, il a été créé au sein de la Maison Familiale Rurale de Oisemont, un projet dénommé : « PARCOURS EXPERIENCE 3D » afin de contribuer à la remobilisation et l'accompagnement vers l'emploi et l'activité durable de jeunes de plus de 16 ans, des adultes peu qualifiés et des demandeurs d'emploi résidant dans des territoires ruraux et des quartiers prioritaires des villes.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Madame CARETTE Mégane, Référente « Parcours Expérience 3D » à la Maison Familiale Rurale de Oisemont, au 03.22.25.12.50 ou 07.72.18.06.73.

LE DISPOSITIF IEJ

Pour les jeunes de 16 à 30 ans sans emploi ni formation, avec ou sans qualification ni diplôme, la Maison Familiale Rurale du Vimeu d'YZENGREMER, 2 rue du 8 mai 1945, offre un dispositif d'accompagnement des jeunes vers l'apprentissage et vers l'alternance (IEJ).

Pour tous renseignements, contacter le 03.22.30.01.14.

L'EPIDE

Pour les jeunes de 17 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle, l'EPIDE (établissement public de l'insertion dans l'emploi) accueille en internat 180 jeunes issus du Pas-de-Calais et de la Somme afin de les aider à construire leur projet professionnel et effectuer un parcours citoyen dans un environnement structurant.

Pour toute candidature, contacter Madame Mélanie BELLOULOU au 03.22.77.82.05 ou 06.33.83.90.78 ou melanie.belloulou@epi

PROCH'EMPLOI

Une liste d'offres d'emploi détectées par la plateforme Proch'Emploi est consultable en mairie et sur le site de la commune. Vous pouvez également contacter le 09.70.20.17.43. ou abbeyville@prochemploi.fr

OFFRE D'EMPLOI

L'association « l'entraide familiale » recrute en CDI et CDD des intervenantes à domicile. Pour toute information ou envoi de CV :

contact@lentraidefamiliale.fr ou
03.22.24.10.04.

SÉJOUR À LA NEIGE 2022

Tous les deux ans, des vacances à la neige sont organisées par la municipalité pour les enfants scolarisés à Fressenneville.

Durant les vacances de février, 21 enfants CE2-CM1 sont partis à LA CHAPELLE D'ABONDANCE (Haute-Savoie) du 12 au 19 février 2022.

Ce fut un inoubliable séjour pour les enfants. Tout ce petit groupe est revenu ravi et enchanté avec des souvenirs plein la tête et pour certains l'obtention d'une « étoile » ou d'un « flocon ».

Ce séjour a été encadré par la Directrice de l'ALSH, Laure BOCLET, accompagnée de Pauline THOREL, professeur de sport et de Lucas TERNOIS, animateur BAFA.

Les enfants ont participé à de nombreuses activités : balades en raquette, ski et visite d'une fromagerie... Au cours de ce séjour, outre la découverte de nouvelles activités, les enfants ont appris à vivre en collectivité, à mieux se connaître et à créer des liens.

La municipalité qui a offert aux enfants des pains au chocolat remercie Monsieur Tahar BELKHOUAT pour le don de clémentines fait aux enfants au départ du séjour.



AGENDA DES FESTIVITÉS

MARS 2022

- **Samedi 5 mars**

Judo : Couscous dans la MPT **ANNULÉ**

- **Vendredi 11 mars**

Maison Pour Tous : Soirée Cabaret

- **Dimanche 20 mars**

USNF : Loto à **NIBAS**

Club Pétanque : Concours fédéral

- **Dimanche 27 mars**

Retraités Dynamiques : Théâtre MPT (AM)

Tennis : Finale du tournoi interne

